

Questions orales

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, j'ai reçu récemment en audience des représentants de l'Association des manufacturiers canadiens, et nous avons discuté du travail qu'ils ont accompli. Je me suis aussi réuni avec les représentants du Conseil des affaires, à propos de problèmes nationaux. Ils ont exposé certaines idées fort utiles et constructives en vue d'accentuer nos efforts pour aider le secteur de la recherche et du développement.

Une voix: Quand?

M. Gray: Je travaille diligemment à cette question, avec le ministre des Finances. Mais comme le député l'a dit lui-même, il s'agit de mesures d'encouragement à caractère budgétaire, qui relèvent de la politique fiscale. J'espère que nous pourrons les annoncer très bientôt.

M. Gilchrist: Madame le Président, je songe à des mesures comme celles qui ont été proposées par l'Association des manufacturiers canadiens. Étant donné que le secteur de la recherche et du développement est le facteur le plus important pour l'avenir industriel et économique du Canada, encore plus important que la prospection pétrolière ou le cinéma, quand le ministre appliquera-t-il aux investissements dans le secteur de la recherche et du développement les mêmes mesures relatives à l'impôt personnel sur le revenu qui s'applique actuellement au tournage de films?

M. Gray: Madame le Président, je ne voudrais pas traiter à la blague une question sérieuse. Je pourrais dire que j'appliquerai ces mesures quand je serai ministre des Finances, si je le deviens jamais.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: John Evans vient de s'évanouir.

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie.

● (1430)

M. Gray: Madame le Président, je suis heureux de signaler, et je crois que tout le monde est d'accord, que l'actuel ministre des Finances est un homme de première valeur et qu'il prend la question très au sérieux. Je travaille en ce moment avec lui à préparer les autres démarches dont le député a parlé et au sujet desquelles son gouvernement n'a rien fait.

Des voix: Bravo!

* * *

LA CONSTITUTION**LES POURPARLERS AVEC LA GRANDE-BRETAGNE**

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Je sais qu'il doit se rendre à Londres et qu'il aura des entretiens avec Sa Majesté la Reine et avec le premier ministre britannique. Selon des sources gouvernementales, il sera question de constitution. Je me demande si le premier ministre peut le confirmer à la Chambre. Je fais ici allusion aux nouvelles de ce matin

selon lesquelles le premier ministre abordera le problème de la constitution avec Sa Majesté la Reine et avec le premier ministre de la Grande-Bretagne. Je me demande s'il peut le confirmer. S'il doit effectivement être question de constitution, peut-il donner à la Chambre certains détails de ces entretiens?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, à ce que je sache, il n'y a aucun ordre du jour d'établi incluant des entretiens d'ordre constitutionnel. En ce qui concerne la rencontre avec Sa Majesté, celle-ci a coutume, étant donné qu'elle est la reine du Canada, de se renseigner sur ce qui se passe chez nous dans divers secteurs, au Parlement et en ce qui a trait à la constitution. Je lui dirai que nous nous rencontrons, les gouvernements des dix provinces et le gouvernement fédéral, et que nous espérons respecter l'engagement que nous avons pris de renouveler le fédéralisme dans un avenir très rapproché. Le rapatriement de la constitution, vous le savez, est l'une des questions que le ministre de la Justice et les autres ministres provinciaux discutent actuellement. Naturellement, le Parlement britannique est en cause.

En ce qui concerne la seconde question du député, je n'ai aucun projet précis de discussion avec M^{me} Thatcher, premier ministre de la Grande-Bretagne. Il est possible que la question soit soulevée. Si oui, j'espère que nous aurons l'appui des deux côtés de la Chambre pour mettre fin à cette situation où les affaires du Canada doivent être réglées par l'entremise du premier ministre d'un autre pays et j'espère aussi que nous rapatrierons la constitution une fois pour toutes. Certes, j'expliquerai à quiconque voudra l'entendre que nous comptons, nous du côté ministériel et, espérons-le, du côté de l'opposition, obtenir le consentement de toutes les provinces afin d'aider le gouvernement fédéral à franchir cette étape finale, je le répète, pour mettre fin à cette situation qui fait que le Canada ne puisse modifier sa propre constitution sans obtenir la permission du Parlement britannique, problème qui aurait dû être réglé il y a bien longtemps.

Des voix: Bravo!

M. Nystrom: Le premier ministre fera-t-il une proposition à la reine ou au premier ministre britannique au sujet du rapatriement? Si tel est le cas, quelle sera cette proposition? En outre, peut-il assurer à la Chambre qu'il ne soulèvera pas la possibilité d'agir unilatéralement tandis que les pourparlers sont en cours? Bref, laissera-t-il au processus le temps voulu de porter fruit afin de réaliser un consensus entre les provinces et le gouvernement fédéral avant le rapatriement.

M. Trudeau: Madame le Président, si le député veut être rassuré—ce que j'ai fait dans ma réponse précédente—que je tenterai d'obtenir l'accord de toutes les provinces, je lui dirai certes que telle est l'intention du gouvernement fédéral. Je crois que même le chef du Nouveau parti démocratique et les membres de ce parti ont appuyé une motion présentée à la Chambre par le député d'Edmonton-Est qui a demandé que nous mettions en branle le processus du rapatriement. J'espère que le NPD ne tente pas de se soustraire à cet engagement.